

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération de la Commission Recherche en date du 08 décembre 2014 portant approbation de la nomination de M. Tanguy VAN YPERSELE en tant que Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Economiques et Gestion d'Aix-Marseille (ED 372),

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Tanguy VAN YPERSELE, Professeur des Universités, est nommé Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Economiques et Gestion d'Aix-Marseille, à compter 1^{er} janvier 2015.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 02 janvier 2015


Yvon Berland
Président de l'Université d'Aix-Marseille

